Le développement durable de la planète a besoin d'Europe

Notre mode occidental de développement a largement contribué aux déséquilibres socio-écologiques planétaires. L'Union européenne est désormais devenue un débiteur majeur vis-à-vis des pays du sud, qu'il s'agisse des ressources minérales, énergétiques, écologiques ou humaines. Elle doit également construire et porter des solutions communautaires à la crise, dans ses dimensions sociales, environnementales et économiques. L'urgence commande donc que l'Europe devienne capable d'être acteur de la régulation des équilibres européens et mondiaux selon des critères de justice sociale et d'environnement, comme elle a su, malgré les aléas de sa construction, constituer un espace de paix et de coopération entre les vingt-sept Etats et les quatre-vingt-trois peuples qui la composent.

Comme elle l'a fait à l'occasion de chaque consultation électorale, l'association 4D, lors d'une conférence débat en avril 09, a invité les participants à s'interroger sur la portée des prochaines élections européennes, sur l'avancée démocratique que l'on doit en attendre, sur la capacité du nouveau Parlement qui sortira des urnes en juin 2009 à répondre à la conjonction des crises - écologique, énergétique, alimentaire, financière, économique, sociale, identitaire – qui risque de précipiter la planète dans une régression sans précédent ; un Parlement dont les attributions se voient renforcées.

Le débat, a réuni Yves Barou, ancien membre du cabinet aux affaires sociales (France), Jan De Smedt, secrétaire exécutif du Conseil Fédéral belge du Développement Durable (FRDO-CFDD), DRH du groupe européen Thalès et Isabelle Laudon, en charge des relations internationales à WWF. Il a été animé par Joël Roman, collaborateur de la revue Esprit, président de « Sauvons l'Europe ». Il s'est axé sur la responsabilité de l'Union Européenne dans un double contexte: celui de la crise économique et sociale que nous connaissons aujourd'hui ainsi que de celui de la crise écologique et des perspectives de développement durable.

1 Les élections européennes, un enjeu majeur

Le développement durable a besoin de plus d'Europe. Pour s'imposer dans le monde multipolaire dans lequel nous vivons, il est important que l'Europe puisse parler d'une seule voix et être prise au sérieux. Les élections européennes sont donc cruciales. Elles permettent d'une part aux citoyens européens de donner leur voix pour influencer la manière dont l'Europe exerce son pouvoir et d'orienter par là-même ses choix. Elles permettent d'autre part de donner à l'Europe une légitimité qui lui est nécessaire.
Et l'Europe a besoin du développement durable. Comme le rappelle Isabelle Laudon, le mode de vie européen se fonde sur l'exploitation et de plus en plus la surexploitation du capital écologique dans d'autres parties du monde. A titre indicatif, on peut rappeler que si tout le monde devait vivre comme un européen, on aurait besoin de deux planètes et demi. Or, il est possible d'inverser la tendance, en jouant sur la politique européenne pour diminuer l'empreinte écologique de l'Europe mais aussi sur le comportement des consommateurs.

A l'heure des questionnements sur la ratification du traité de Lisbonne, il est utile de rappeler rapidement les responsabilités respectives des principales instances de l'Union européenne. La Commission a le monopole de la proposition. Le Conseil réunit les États membres. Le Parlement européen est l'organe concerné par les élections européennes. Il constitue l'instance issue du processus démocratique. Pour cette raison, c'est au sein du Parlement européen que remonte le mieux les débats qui ont lieu dans l'opinion publique. Les parlementaires s'y affranchissent un peu de leur appartenance nationale et politique pour dégager une certaine rationalité. Cependant, le Parlement

ne vote pas toutes les lois, et n'a pas de contrôle sur le Conseil.

Cette organisation a des conséquences sur le contenu et la force des textes adoptés. Souvent, pour les questions d'environnement, comme cela a été le cas pour la réglementation de la pêche, la Commission propose des mesures qui suivent les recommandations scientifiques. Ces mesures sont ensuite transmises au Conseil, où les États membres décident. Malheureusement, les Etats peinent à se détacher de la défense de leurs intérêts nationaux, et les mesures sont soumises au marchandage. Il en résulte que l'on en arrive parfois à des recommandations qui vont à l'encontre de celles des scientifiques. S'il est difficile de dire ce que ferait le Parlement européen s'il intervenait, on pourrait penser, qu'il serait à même d'injecter justement davantage de rationalité dans les décisions finales.

2 Le développement durable, un défi pour l'Europe

Ces dernières années, les responsables politiques européens se sont attachés davantage à la stratégie de Lisbonne de compétitivité de l'économie européenne qu'à la stratégie de développement durable. Or, ces deux stratégies sont parfois en contradiction. Une cohérence doit être trouvée, afin de parvenir à une politique globale durable. Jan de Smedt milite sur ce point pour une intégration de la stratégie de développement durale au processus de Lisbonne, qui est pris au sérieux et sur lequel il y a un leadership européen. Cette intégration permettrait de mettre le développement durable dans le «mainstreaming», au centre du pouvoir, de façon à ce que les objectifs sociaux et écologiques soient réellement pris en compte. Une prise en compte européenne du développement durable dans sa politique est rendue encore plus nécessaire par la conjonction des crises que nous vivons actuellement.

Le monde connaît en effet une crise économique, sociale et écologique sans précédent. On peut espérer une résolution d'ici quelques années des crises économique et financière. En revanche, d'autres types de crises, écologique, climatique, biodiversité, pauvreté mondiale, constituent des crises structurelles de long terme, qui nécessitent le développement d'une politique et d'un projet forts, permettant de résoudre les grands problèmes auxquels nous resterons confrontés une fois la crise économique résolue. Pour cela, il est important de découpler la croissance économique avec l'utilisation des ressources naturelles et la pression sur l'environnement, et de passer budget, dépenses, politiques au crible de la durabilité.

La crise, par les plans de relance qu'elle engendre, a malgré tout « l'avantage » de constituer une opportunité historique rare d'allier économie et environnement, dans une dynamique de création d'emploi. Avec cependant le risque que cet argent soit injecté sans qu'un changement en profondeur ne soit impulsé, et que les Etats ratent cette occasion de faire le pari des nouvelles énergies vertes et d'investir dans des infrastructures écologiques. Les ONG doivent maintenir la pression et être d'autant plus vigilantes pour éviter que les investissements générés par les plans de relance, investissements de 20 ou 50 ans, lourds et structurants, n'aggravent la crise environnementale.
Ce débat se cristallisera entre 2010 et 2013, à l'occasion de la révision du budget européen, qui va décider des dépenses de l'Union européenne entre 2013 et 2020. L'occasion de faire basculer les priorités, et la répartition des dépenses qui en découle notamment. Comme le rappelle Isabelle Landon, actuellement seulement 2,2 % du budget européen sont affectés à l'environnement, contre 44 % pour La PAC.

3 L'articulation nécessaire des volets social et environnemental de

la politique européenne

Mais un développement durable de l'Europe doit dépasser les seules questions environnementales. Yves Barou insiste sur le fait que tout discours sur l'environnement qui n'intègre pas le social est un discours inaudible par la masse des gens et particulièrement inaudible, voire choquant en période de crise. Le développement durable ne peut être pensé sans son volet social, qui doit être intégré pleinement, au même titre que l'environnement et l'économie. Il faut en cela dépasser une situation où le domaine du social et celui du développement durable ont tendance à s'ignorer un peu.

L'action sociale tient toutefois une place à part dans la politique européenne. Il n'existe pas d'action coordonnée en la matière. Il s'agit en effet d'une question éminemment complexe, du fait de la diversité des modèles (modèle économique, de protection sociale…) et des niveaux de vie propres à chaque Etat. Il est en cela extrêmement compliqué d'insuffler une évolution par le haut. Au contraire, c'est plutôt par le bas, à savoir par la pratique des acteurs de ce domaine que les normes se créent et ont tendance à s'harmoniser, de manière progressive. Celles-ci sont le fruit de négociations, qui éclosent dans certaines branches, ou dans certaines entreprises. Cela reste ponctuel, certes, mais, sujet par sujet, des choses communes commencent néanmoins à se dégagent. Le même processus a donné lieu aux normes sociales en France, qui sont nées de luttes sociales, de conflits, de compromis et de négociations. C'est un processus long, douloureux, et qui a commencé avec trente ou quarante ans de retard sur le marché. L'Europe, à terme, devra rassembler toutes ces avancées, et les rassembler dans un texte, afin de construire un point de non recul, pour empêcher un retour en arrière dans des contextes difficiles.

Les conséquences de la crise, et des nouvelles directions prises pour résoudre les déséquilibres qui l'ont causée doivent également être pensées. Il y aura des gagnants et des perdants, certaines usines fermeront certainement. Si l'économie verte doit être pensée comme une solution à la crise et affirmée comme créatrice d'emplois, il est indispensable de prévoir des formations, d'accompagner la politique environnementale par des politiques sociales. Ainsi, ceux qui ont perdu leur emploi au cours du processus deviendront des partenaires du développement durable et non des opposants au changement dans lequel ils n'auraient rien à gagner.

Conclusion

L'Europe doit porter de manière déterminée le développement durable, en en intégrant toutes les composantes. Le président de la Commission peut en être tenu responsable, comme c'est le cas pour la stratégie de Lisbonne. Une étude d'impact «développement durable» peut également être un outil intéressant. Pour chaque décision importante, le rapport coût/bénéfice serait étudié au niveau économique, au niveau social et au niveau écologique. Cet équilibre doit être trouvé en amont de la prise de décision, et non pas en aval. Les acteurs économiques et du monde financier ont en cela un rôle important à jouer.
Afin d'impulser une reconnaissance de ces enjeux au niveau européen, 4 D propose un pacte intitulé « Vers une Europe durable », dont la qualité a été reconnue par les intervenants. Ce pacte pourrait permettre une réponse structurelle et collective à la crise économique et financière, laquelle réorienterait notre production et notre consommation en tenant compte des défis écologiques, de la justice sociale et d'une économie saine.

Mots clés :
Europe
Elections européennes
Développement durable
Crise
Plan de relance
Economie verte

Rédaction :
Emilie Briquet, 4D

Contact:
Laurence Ermisse, responsable du pole “Territoires et développement durable” au sein de l’association 4D
lermisse@association4d.org

Référence :
Vers un pacte pour une Europe durable : Manifeste de 4D à destination des candidats à l’élection européenne 2009
http://www.association4d.org/IMG/pdf_esquisse_europacte_2009-3.pdf

Stratégie de Lisbonne :
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0330:FIN:FR:PDF